

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00560  
Numéro SIREN : 498 845 064  
Nom ou dénomination : L'EQUIPE 1083

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001623

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
**ROMANS SUR ISERE**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/001623**  
n° de gestion : **2007B00560**  
n° SIREN : **498 845 064 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 20/03/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

L'EQUIPE 1083 - Société par actions simplifiée  
49 avenue Gambetta 26100 Romans-sur-isere -FRANCE-

**date de clôture : 31/08/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



819531

819531

SAS L'EQUIPE 1083

49 Avenue GAMBETTA 26100 ROMANS

1623.  
DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL

## Liasse Fiscale

DE COMMERCE DE ROMANS LE

02 MARS 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

①

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2020-512-2019



Désignation de l'entreprise		SAS L'EQUIPE 1083		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1   2	
Adresse de l'entreprise		49 Avenue GAMBETTA 26100 ROMANS		Durée de l'exercice précédent *		1   2	
Numéro SIRET *		4 9 8 8 4 5 0 6 4 0 0 0 1 9		Néant <input type="checkbox"/>		Essence N° rcs le	
						3   1   0   8   2   0   1   9	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	127 779	AG	44 079		83 700
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terminis	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	70 089	AS	37 413		32 676
	Autres immobilisations corporelles	AT	297 478	AU	155 030		142 449
	Immobilisations financières	AV	8 108	AW			8 108
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	178 800	CV			178 800
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	935	BE			935
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	3 023	BI			3 023
TOTAL (II)		BJ	686 212	BK	236 521		449 691
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	327 470	BM			327 470
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	554 703	BS			554 703
	Marchandises	BT	154 211	BU			154 211
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	68 738	BY			68 738
	Autres créances (3)	BZ	1 363 857	CA			1 363 857
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	180 275	CG			180 275
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	35 630	CI			35 630
TOTAL (III)		CJ	2 684 884	CK			2 684 884
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	1 322				1 322
	Premes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 372 418	IA	236 521		3 135 897
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :			Stocks :			Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS L'EQUIPE 1083		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ..... 33 840...)	DA	33 840		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 690 160		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 400		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ )	DG	325 022		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(93 497)		
	Subventions d'investissement	DJ	3 167		
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 961 092		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	293 196		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs BI )	DV	84 110		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	102 443		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	526 449		
	Dettes fiscales et sociales	DY	72 028		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régularisé	Autres dettes	EA	33 405		
	Produits constatés d'avance (4)	EB	63 174		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 174 805		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 135 897		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1E			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et C.C.P	EG	999 454			
		EH	475		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

## ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SAS L' EQUIPE 1083				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 192 876	FB		FC	2 192 876	
	Production vendue	} biens *	FD	703 255	FE		FF	703 255
			} services *	FG	18 000	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 914 130	FK		FL	2 914 130
	Production stockée *					FM	(28 780)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	7 172	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 502	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)						FR	2 894 025
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	484 526	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(1 416)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	555 725	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(121 966)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 553 823	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 080	
	Salaires et traitements *					FY	366 586	
	Charges sociales (10)					FZ	79 016	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} dotations aux amortissements *				GA	72 877
			} dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Four nsques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)					GE	25	
	Total des charges d'exploitation (4) (11)						GF	3 002 276
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)</b>						GG	(108 251)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 164	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 164	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 629	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	6 629	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(5 465)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III + IV + V - VI)</b>						GW	(113 716)	

(RNBVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS L'EQUIPE 1083		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 226
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 226
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	378
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	378
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	848
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(19 371)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	2 896 415
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	2 989 913
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	(93 497)
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
		Crédit bail immobilier		IQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	1 164
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	1 140
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.1)			IX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges			A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
REGULARISATIONS DIVERSES CA			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
QUOTE PART SUBVENTION REPRISE			378	1 226	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préliminaire

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2019 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/08/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 135 897,07 E.

Le résultat net comptable est une perte de 93 497,26 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/12/2019 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le CICE 2018 est calculé sur les salaires du 01/01/2018 au 31/12/2018 s'élève à 15 241 euros.

Utilisation du CICE 2017 (perçu en 2018).

Le CICE perçu s'élève à 13 976 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS****CREDIT IMPOT RECHERCHE ET CREDIT IMPOT INNOVATION**

Les dépenses engagées par la SAS L'EQUIPE 1083 au titre de la recherche et de l'innovation ont donné lieu à la comptabilisation sur l'exercice 2018/2019 de crédits d'impôt :

- Au titre de l'année civile 2018 pour 19 371 euros

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 686 212

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	98 010	29 770		127 779
Immobilisations corporelles	332 129	43 546		375 675
Immobilisations financières	59 009	123 750		182 759
<b>TOTAL</b>	<b>489 147</b>	<b>197 066</b>		<b>686 212</b>

Amortissements et provisions d'actif = 236 521

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 033	17 046		44 079
Immobilisations corporelles	137 222	55 220		192 443
<b>TOTAL</b>	<b>164 255</b>	<b>72 267</b>		<b>236 521</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Site internet	91 558	19 503	72 054	de 1 à 5 ans
Marque	500	0	500	Non amortiss.
Logiciel	35 721	24 575	11 146	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage	70 089	37 413	32 676	5 ans
Agencets amenagts installation	235 998	123 106	112 892	de 5 à 8 ans
Matériel de transport	6 000	6 000	0	5 ans
Matériel de bureau	33 181	16 209	16 972	de 3 à 5 ans
Mobilier	22 299	9 714	12 585	de 4 à 5 ans
Immobilisations en cours	8 108	0	8 108	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>503 454</b>	<b>236 521</b>	<b>266 933</b>	

Etat des créances = 1 471 248

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 023		3 023
Actif circulant & charges d'avance	1 468 225	1 468 225	
<b>TOTAL</b>	<b>1 471 248</b>	<b>1 468 225</b>	<b>3 023</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 18 000

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	18 000
<b>TOTAL</b>	<b>18 000</b>

Charges constatées d'avance = 35 630

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Charges à répartir = 1 322

Charges à répartir	Valeur nette	Taux
Charges différées		%
Frais d'acquisition des immob.		%
Frais d'émission des emprunts	1 322	%
Charges à étaler		%
<b>TOTAL</b>	<b>1 322</b>	

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 33 840**

<b>Mouvements des titres</b>	<b>Nombre</b>	<b>Val. nominale</b>	<b>Capital social</b>
Titres en début d'exercice	423	80,00	33 840
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>423</b>	<b>80,00</b>	<b>33 840</b>

**Etat des dettes = 1 072 362**

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Etablissements de crédit	293 196	117 845	175 351	
Dettes financières diverses	84 110	84 110		
Fournisseurs	526 449	526 449		
Dettes fiscales & sociales	72 028	72 028		
Autres dettes	33 405	33 405		
Produits constatés d'avance	63 174	63 174		
<b>TOTAL</b>	<b>1 072 362</b>	<b>897 011</b>	<b>175 351</b>	

**Charges à payer par postes du bilan = 156 967**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit	814
Fournisseurs	126 344
Dettes fiscales & sociales	27 650
Autres dettes	2 159
<b>TOTAL</b>	<b>156 967</b>

**Produits constatés d'avance = 63 174**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**Annexes (suite)****AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles**

EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT : 292721.42 euros.

**Engagements donnés au 31/08/2019**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Nantissements	
- Nantissement du fonds de commerce / Emprunt Crédit Mutuel 100k€ (N°1400000000137957)	55 679 €
- Nantissement du fonds de commerce / Emprunt banque Populaire 150k€ (N°05689764)	66 013 €
Avals, cautions et garanties	
- SARL TISSAGE DE France (Siren 842396640). Cautions solidaire. Montant garanti :	150 000 €
- SARL MODETIC LYON (Siren 821917820). Cautions BPI France et personne morale. Emp. BPDA 75 k€	39 500 €
- SARL MODETIC LYON. Cautions BPI France et solidaire. Emp. CA 50 k€	25 000 €
- SARL MODETIC LYON. Cautions solidaire. Emp. CA 20K€	20 000 €
- SARL TISSAGE DE France (BPI France, Cautions solidaire, Nantissement du fonds de commerce)	42 000 €
Autres engagements donnés :	
Intérêts sur emprunts restant à courir	8 517.87 €
<b>TOTAL (1)</b>	<b>406 709.87 €</b>

Engagements reçus	Montant

<b>TOTAL (2)</b>	<b>0</b>
------------------	----------

(2) Dont concernant :	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

**Annexes (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 18 000**

<b>Produits à recevoir sur clls et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Clients facture a etablir( 41810000 )	18 000
<b>TOTAL</b>	<b>18 000</b>

**Charges constatées d'avance = 35 630**

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Charges const.d'avance( 48600000 )	35 630
<b>TOTAL</b>	<b>35 630</b>

**Charges à payer = 156 967**

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. De crédit</b>	<b>Montant</b>
Interets courus/ emprunts( 16880000 )	814
<b>TOTAL</b>	<b>814</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fourn.fact.non parvenues( 40810000 )	126 344
<b>TOTAL</b>	<b>126 344</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Personnel congés a payer( 42820000 )	18 175
Org.sociaux charges sur congés payés( 43820000 )	4 820
Etat impôts a payer ( 44860000 )	4 655
<b>TOTAL</b>	<b>27 650</b>

<b>Autres dettes</b>	<b>Montant</b>
Divers charges a payer( 46860000 )	2 159
<b>TOTAL</b>	<b>2 159</b>

**Produits constatés d'avance = 63 174**

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Produits const d'avance( 48700000 )	63 174
<b>TOTAL</b>	<b>63 174</b>

**Annexes (suite)****RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

**Tableau**

<b>Nature des Indications / Périodes</b>	<b>31/08/2019</b>	<b>31/08/2018</b>	<b>31/08/2017</b>	<b>31/08/2016</b>	<b>31/08/2015</b>
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	33 840	33 840	24 000	24 000	24 000
b) Nombre d'actions émises	423	423	300	300	300
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 914 130	2 053 061	1 846 976	1 532 334	772 007
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-39 991	80 040	178 839	112 878	88 434
c) Impôt sur les bénéfices	-19 371	-19 121	32 593	13 656	15 476
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-20 620	99 161	146 246	99 222	72 958
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-93 497	43 619	100 527	61 237	54 787
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-49	234	487	331	243
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-221	103	335	204	183
<b>IV - Personnel :</b>					
b) Montant de la masse salariale	359 866	295 883	270 558	203 324	114 207
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	85 735	70 532	57 056	38 783	23 556

**Observations complémentaires**

## Annexes (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
MODETIC GRENOBLE	5 000	44 835	100	5 000	5 000			260 519	6 772	
ATELIER 1083	35 000	4 851	100	35 000	35 000	60 284		104 378	-25 745	
MODETIC LYON	5 000	-2 144	100	5 000	5 000	5 075		229 085	22 826	
MODETIC NANTES	5 000	18 341	100	5 000	5 000			222 871	18 240	
ROUTINE	5 000	-1 785	45	2 250	2 250	11 211		121 386	-34 399	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
MAX VINCENT	5 000	48 435	38	30 000	30 000	20 000		115 287	8 025	
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
<i>Participations non reprises en A:</i>										

## Annexes (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

## Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
1083 TURENNE	5 000		100	5 000	5 000	45 432		280 079	5 534	
TISSAGE DE FRANCE	120 000		70	84 000	84 000	774 078		5 030 857	-43 088	
FRANC JEU	5 000		50	5 000	5 000	4 535				
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										

## Observations complémentaires



EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL  
RESSOURCES HUMAINES / PAIE  
INFORMATIQUE DE GESTION



**L'EQUIPE 1083**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 33 840 €**

**49 Avenue Gambetta  
26100 ROMANS SUR ISERE**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 août 2019**





L'EQUIPE 1083  
Société par Actions Simplifiée au capital de 33 840 €  
49 Avenue Gambetta  
26100 ROMANS SUR ISERE

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société L'EQUIPE 1083

### **Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société L'EQUIPE 1083 relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

### **Fondement de l'opinion**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Le dénouement des dettes fournisseurs
- Le contrôle de la cohérence de la comptabilisation des dettes financières avec les contrats et échéanciers d'emprunts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

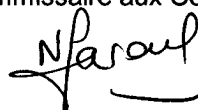
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 24 février 2020  
Le Commissaire aux Comptes,



Nadine SAROUL

Cabinet GUIGARD VEYRET SA

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts)

①

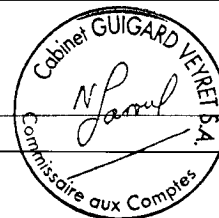
BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>SAS L'EQUIPE 1083</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise : <u>49 Avenue GAMBETTA 26100 ROMANS</u>		Durée de l'exercice précédent : <u>12</u>		
Numéro SIRET : <u>4 9 8 8 4 5 0 6 4 0 0 0 1 9</u>			Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le : <u>31/08/2019</u>		
		Bruit 1	Amortissement, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILITATION INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terreins	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
IMMOBILITATION CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ	
Produits intermédiaires et fins		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à échéance (IV)	CW	1 322
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
		Écarts de conversion actif *	CN	
		TOTAL GÉNÉRAL (1 à VI)	CO	3 372 418
			IA	236 521
				3 135 897
Remyer. (1) Dont droit au bail		CP		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances	

Bodig Experts-comptables Janvier 2019 : état préliminaire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

**BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS L'EQUIPE 1083		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	33 840 )	DA	33 840	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	1 690 160	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	2 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	325 022	
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	(93 497)	
	Subventions d'investissement		DJ	3 167	
Provisions réglementées *		DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 961 092		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 93 196	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	84 110	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	102 443	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	526 449	
	Dettes fiscales et sociales		DY	72 028	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	33 405		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)		EB	63 174	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 174 805		
	<b>(V)</b>	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 135 897		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		EF		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	999 454		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et C.C.P.		FH	475		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



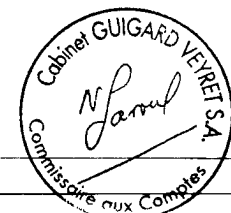
## ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS L'EQUIPE 1083		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intra-communautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 192 876	FB	FC	2 192 876	
	Production vendue	} biens *	FD	703 255	FE	FF	703 255
			} services *	FG	18 000	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 914 130	FK	FL	2 914 130
	Production stockée *				FM	(28 780)	
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	7 172	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 502	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 894 025
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	484 526	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(1 416)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	555 725	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(121 966)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 553 823	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	13 080	
	Salaires et traitements *				FY	366 586	
	Charges sociales (10)				FZ	79 016	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} dotations aux amortissements *		GA	72 877	
			} dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour usages et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	25	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 002 276	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)</b>						GG	(108 251)
opérations exceptionnelles	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 164	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1 164	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	6 629	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	6 629	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(5 465)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(113 716)

(RENVOIS : voir tableau n° 2052) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SI 2019

Formule obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS L'EQUIPE 1083		Néant <input type="checkbox"/>	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 226	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	1 226	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	378	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	378	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	848
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	(19 371)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	2 896 415
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	2 989 913
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	(93 497)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	Crédit bail immobilier *	HP		
		Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HI		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 164	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 140	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IL		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges		A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
REGULARISATIONS DIVERSES CA			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			378		
QUOTE PART SURVENTION REPRISE				1 226	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

EMISE ET PAYS COMPTABLES JANVIER 2019 - ETAT PROVISIONNAIRE

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2019 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/08/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 135 897,07 E.

Le résultat net comptable est une perte de 93 497,26 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/12/2019 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le CICE 2018 est calculé sur les salaires du 01/01/2018 au 31/12/2018 s'élève à 15 241 euros.

Utilisation du CICE 2017 (perçu en 2018).

Le CICE perçu s'élève à 13 976 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS****CREDIT IMPOT RECHERCHE ET CREDIT IMPOT INNOVATION**

Les dépenses engagées par la SAS L'EQUIPE 1083 au titre de la recherche et de l'innovation ont donné lieu à la comptabilisation sur l'exercice 2018/2019 de crédits d'impôt :

- Au titre de l'année civile 2018 pour 19 371 euros



## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 686 212

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	98 010	29 770		127 779
Immobilisations corporelles	332 129	43 546		375 675
Immobilisations financières	59 009	123 750		182 759
<b>TOTAL</b>	<b>489 147</b>	<b>197 066</b>		<b>686 212</b>

Amortissements et provisions d'actif = 236 521

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 033	17 046		44 079
Immobilisations corporelles	137 222	55 220		192 443
<b>TOTAL</b>	<b>164 255</b>	<b>72 267</b>		<b>236 521</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Site internet	91 558	19 503	72 054	de 1 à 5 ans
Marque	500	0	500	Non amortiss.
Logiciel	35 721	24 575	11 146	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage	70 089	37 413	32 676	5 ans
Agencets aménagts installation	235 998	123 106	112 892	de 5 à 8 ans
Matériel de transport	6 000	6 000	0	5 ans
Matériel de bureau	33 181	16 209	16 972	de 3 à 5 ans
Mobilier	22 299	9 714	12 585	de 4 à 5 ans
Immobilisations en cours	8 108	0	8 108	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>503 454</b>	<b>236 521</b>	<b>266 933</b>	

Etat des créances = 1 471 248

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 023		3 023
Actif circulant & charges d'avance	1 468 225	1 468 225	
<b>TOTAL</b>	<b>1 471 248</b>	<b>1 468 225</b>	<b>3 023</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 18 000

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	18 000
<b>TOTAL</b>	<b>18 000</b>



Charges constatées d'avance = 35 630

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Charges à répartir = 1 322

Charges à répartir	Valeur nette	Taux
Charges différées		%
Frais d'acquisition des immob.		%
Frais d'émission des emprunts	1 322	%
Charges à étaler		%
<b>TOTAL</b>	<b>1 322</b>	

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 33 840

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	423	80,00	33 840
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>423</b>	<b>80,00</b>	<b>33 840</b>

Etat des dettes = 1 072 362

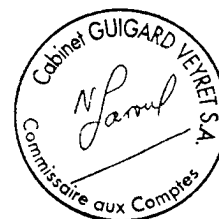
Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	293 196	117 845	175 351	
Dettes financières diverses	84 110	84 110		
Fournisseurs	526 449	526 449		
Dettes fiscales & sociales	72 028	72 028		
Autres dettes	33 405	33 405		
Produits constatés d'avance	63 174	63 174		
<b>TOTAL</b>	<b>1 072 362</b>	<b>897 011</b>	<b>175 351</b>	

Charges à payer par postes du bilan = 156 967

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établi. de crédit	814
Fournisseurs	126 344
Dettes fiscales & sociales	27 650
Autres dettes	2 159
<b>TOTAL</b>	<b>156 967</b>

Produits constatés d'avance = 63 174

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



## Annexes (suite)

## AUTRES INFORMATIONS

## Dettes garanties par des sûretés réelles

EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT : 292721.42 euros.

## Engagements donnés au 31/08/2019

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
<b>Nantissements</b>	
- Nantissement du fonds de commerce / Emprunt Crédit Mutuel 100k€ (N°140000000137957)	55 679 €
- Nantissement du fonds de commerce / Emprunt banque Populaire 150k€ (N°05689764)	66 013 €
<b>Avals, cautions et garanties</b>	
- SARL TISSAGE DE France (Siren 842396640). Cautions solidaire. Montant garanti :	150 000 €
- SARL MODETIC LYON (Siren 821917820). Cautions BPI France et personne morale. Emp. BPDA 75 k€	39 500 €
- SARL MODETIC LYON. Cautions BPI France et solidaire. Emp. CA 50 k€	25 000 €
- SARL MODETIC LYON. Cautions solidaire. Emp. CA 20k€	20 000 €
- SARL TISSAGE DE France (BPI France, Cautions solidaire, Nantissement du fonds de commerce)	42 000 €
<b>Autres engagements donnés :</b>	
Intérêts sur emprunts restant à courir	8 517.87 €
<b>TOTAL (1)</b>	<b>406 709.87 €</b>

Engagements reçus	Montant

<b>TOTAL (2)</b>	<b>0</b>
------------------	----------

(2) Dont concernant :	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant

<b>TOTAL</b>	
--------------	--



## Annexes (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 18 000**

Produits à recevoir sur cli's et comptes rattachés	Montant
Clients facture a etablir( 41810000 )	18 000
<b>TOTAL</b>	<b>18 000</b>

**Charges constatées d'avance = 35 630**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.d'avance( 48600000 )	35 630
<b>TOTAL</b>	<b>35 630</b>

**Charges à payer = 156 967**

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus/ emprunts( 16880000 )	814
<b>TOTAL</b>	<b>814</b>

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fact.non parvenues( 40810000 )	126 344
<b>TOTAL</b>	<b>126 344</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel congés a payer( 42820000 )	18 175
Org.sociaux charges sur congés payés( 43820000 )	4 820
Etat impôts a payer ( 44860000 )	4 655
<b>TOTAL</b>	<b>27 650</b>

Autres dettes	Montant
Divers charges a payer( 46860000 )	2 159
<b>TOTAL</b>	<b>2 159</b>

**Produits constatés d'avance = 63 174**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits const d'avance( 48700000 )	63 174
<b>TOTAL</b>	<b>63 174</b>



## Annexes (suite)

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/08/2019	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	33 840	33 840	24 000	24 000	24 000
b) Nombre d'actions émises	423	423	300	300	300
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 914 130	2 053 061	1 846 976	1 532 334	772 007
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-39 991	80 040	178 839	112 878	88 434
c) Impôt sur les bénéfices	-19 371	-19 121	32 593	13 656	15 476
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-20 620	99 161	146 246	99 222	72 958
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-93 497	43 619	100 527	61 237	54 787
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-49	234	487	331	243
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-221	103	335	204	183
<b>IV - Personnel :</b>					
b) Montant de la masse salariale	359 866	295 883	270 558	203 324	114 207
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	85 735	70 532	57 056	38 783	23 556

## Observations complémentaires



## Annexes (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
MODETIC GRENOBLE	5 000	44 835	100	5 000	5 000			260 519	6 772	
ATELIER 1083	35 000	4 851	100	35 000	35 000	60 284		104 378	-25 745	
MODETIC LYON	5 000	-2 144	100	5 000	5 000	5 075		229 085	22 826	
MODETIC NANTES	5 000	18 341	100	5 000	5 000			222 871	18 240	
ROUTINE	5 000	-1 785	45	2 250	2 250	11 211		121 386	-34 399	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
MAX VINCENT	5 000	48 435	38	30 000	30 000	20 000		115 287	8 025	
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
<i>Participations non reprises en A:</i>										



## Annexes (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
1083 TURENNE	5 000		100	5 000	5 000	45 432		280 079	5 534	
TISSAGE DE FRANCE	120 000		70	84 000	84 000	774 078		5 030 857	-43 088	
FRANC JEU	5 000		50	5 000	5 000	4 535				
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										

## Observations complémentaires



**L'EQUIPE 1083**  
**Société par actions simplifiée au capital de 33 840 euros**  
**Siège social : 49 avenue Gambetta, 26100 ROMANS SUR ISERE**  
**498845064 RCS ROMANS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 FEVRIER 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à - 93 497,26 euros de la manière suivante :

La Perte de l'exercice : -93 497,26 euros  
Est imputée sur le poste « Autres réserves »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée distribués au titre des trois précédents exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 FEVRIER 2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
La Présidente  
La Société ETRE  
M. Thomas HURIEZ

